

Ce que révèle l'épargne record des Français



Selon les données publiées par la Caisse des dépôts, en mars, les dépôts nets sur le livret A ont frôlé les deux milliards d'euros. Les mesures du Président de la République ne semblent pas pousser les Français à consommer ou à investir.

Avec Michel
Ruimy

Atlantico : Selon les données publiées par la Caisse des dépôts, en mars, les dépôts nets sur le livret A ont frôlé les deux milliards d'euros et de manière plus générale, l'épargne sûre est toujours plébiscitée par les Français. Comment expliquer cette propension des Français à épargner ?

Michel Ruimy : Concernant le livret A, bien qu'il soit mal rémunéré à 0,75% - jusqu'au début 2020 -, et que ce taux de rémunération soit largement inférieur à celui de l'inflation qui est de l'ordre de 1,8%, il est le produit d'épargne préféré des Français.

C'est d'autant plus surprenant qu'il manque 1% pour couvrir l'inflation c'est-à-dire pour qu'il ne fasse pas perdre de pouvoir d'achat aux épargnants ! Ce point de taux d'intérêt sur les 360 milliards d'euros placés sur ces livrets représente une perte d'environ 3,6 milliards d'euros de pouvoir d'achat pour les Français.

Plus largement, cette propension à épargner peut s'expliquer, de manière structurelle, par le fait que les Français sont très attachés, en matière de placements financiers, à la sécurité - garantie en capital - et à la liquidité - possibilité de retirer aisément son argent.

Or, il y a une raréfaction des produits qui présentent de telles qualités excepté le Livret A. En effet, les fonds euros de l'assurance-vie, également garantis, ont rapporté grosso modo 1,5% en moyenne l'an passé. Mais ce rendement est fiscalisé et tous les contrats ne proposent pas, loin de là, un tel rendement. Enfin, certains plans d'épargne logement et livrets bancaires sont peu intéressants.

Pour obtenir une rémunération supérieure, les épargnants sont aujourd'hui contraints de prendre des risques, ce que rechignent encore à faire une majorité de Français. Dans cet environnement de taux bas, selon la Banque de France, près de 40% des flux de placements végètent sur les comptes bancaires courants (plus de 410 milliards d'euros).

Sur ces facteurs structurels se greffent des raisons de nature plus conjoncturelle. Plus récemment, cette tendance a été renforcée par le fait que la prime touchée par les Français à la faveur de la crise des « gilets jaunes » - 450 euros en moyenne versée par leur entreprise - et les acomptes pour les réductions d'impôts dans le cadre des prélèvements à la source ont été, en partie, placés sur le livret A, par précaution.

Ce comportement montre que les français sont inquiets de l'environnement économique et des incertitudes qui pèsent sur les placements boursiers. Le Livret A malgré son faible rendement demeure ainsi une épargne de précaution flexible, liquide et défiscalisée.

Les mesures d'Emmanuel Macron destinées à doper le pouvoir d'achat n'ont, du coup, pas poussé les Français à investir mais à épargner. N'est-ce pas là un échec pour le gouvernement qui eut faire repartir la consommation des ménages ?

Le problème majeur posé par les montants placés sur le Livret A, et par l'épargne d'une manière générale, est que ceux-ci ne circulent pas dans l'économie. Pourtant, c'était l'objectif des primes versées par les entreprises à la demande du gouvernement. Ainsi, malgré les incitations politiques, le comportement des Français en matière d'épargne n'a pas changé depuis plus d'1 an.

Les mesures initiées par Emmanuel Macron seraient, ainsi, à première vue, un échec. Mais, il faut attendre 2020 c'est-à-dire une année pleine, pour pouvoir tirer pleinement les conséquences de ces mesures.

Pour l'instant, on constate que les Français, avec leurs voisins allemands, comptent parmi les plus importants épargnants d'Europe. Outre les motifs d'ordre culturel, ce comportement d'épargne est lié aussi, de manière marginale, à la conjoncture économique.

Ensuite, le taux d'épargne élevé dans l'Hexagone s'explique par un recours assez peu fréquent au crédit, en particulier au crédit à la consommation. Contrairement aux Anglo-Saxons qui le plébiscitent, les Français préfèrent financer leurs projets en épargnant. On décèle ainsi un comportement d'épargnant basé sur la prudence.

Cette prudence s'est renforcée depuis la crise des subprimes (2007) et a eu un impact direct sur le choix des supports d'épargne. Certes, les Français sont historiquement des épargnants massifs, mais ils plébiscitent désormais les supports les moins risqués.

Il faut enfin noter que le taux d'épargne élevé en France s'explique également par l'existence du système de retraite par répartition. Il assure aux seniors un minimum de revenus leur permettant généralement de continuer à épargner (même si la situation s'est dégradée au cours des dernières années) : une situation inhabituelle, comparée à celle des populations âgées d'autres pays.

En fait, la problématique d'Emmanuel Macron est de réussir à démontrer, dans une certaine mesure, que l'épargne n'est pas une vertu mais un vice et, par la suite, de convaincre ses concitoyens de consommer ou d'investir en Bourse plutôt que d'épargner.

Ce constat ne devrait-il pas inciter le gouvernement à changer de stratégie ? Que faire pour faire concrètement repartir l'investissement ?

L'investissement est un poste de dépense fondamental pour relancer la croissance à court terme et créer des emplois.

Plus que le gouvernement, la situation actuelle devrait inciter les ménages et les entreprises à se tourner vers des placements financiers risqués qui, outre une meilleure rémunération de leur épargne, faciliterait le financement de l'économie.

Quant à la relance de l'investissement, elle pourrait passer par plusieurs axes d'orientation.

Tout d'abord, ouvrir les plans d'épargne en actions (PEA) aux jeunes non-contribuables pour les familiariser avec l'investissement en actions.

Ensuite, créer un plan de transmission générationnelle d'actions pour encourager la donation d'actions et le maintien de l'investissement en actions par les donataires et héritiers.

Enfin, encourager les entreprises françaises à relancer l'actionnariat salarié.

Il s'agit de donner un signal fort et d'encourager les épargnants à investir dans les fonds propres de nos entreprises dans une perspective de long terme. Seul un engagement dans la durée des investisseurs assurera la pérennité de la structure du capital de nos entreprises, leur capacité à mener une stratégie de long terme et leur attachement aux intérêts français.